

Bruges

LETTRE
DU MAIRE
SPÉCIALE
COVID-19

La Ville respire, s'exprime, s'anime.

Avril 2020

« Les mesures face à une situation exceptionnelle »

« Chères Brugeaises, chers Brugeais,

Le Covid-19 a frappé la France et le monde, créant l'anxiété et un bouleversement de nos habitudes de vie. Le confinement a été l'une des mesures phares du gouvernement pour lutter contre la propagation du virus. Les villes et leurs habitants ont dû et doivent encore s'adapter pour faire face à cette situation de crise.

Je veux, dans ce contexte exceptionnel, exprimer d'abord, **tout mon soutien au personnel soignant, à toutes les personnes mobilisées et à tous les professionnels qui se battent chaque jour pour nous protéger**, nous aider à vivre le mieux possible cette situation. J'en appelle à la solidarité et à la responsabilité de chacun pour les soutenir, et nous savons que la meilleure aide que nous puissions leur apporter est de rester chez nous. Alors, restez chez vous.

La Ville de Bruges met tout en œuvre pour accompagner les personnes les plus fragiles et pour vous informer, au jour le jour, des mesures qui sont prises. Cette lettre doit vous permettre de **trouver des informations pratiques, des repères, et rend hommage aux professionnels et aux initiatives solidaires et citoyennes.**

Prenez soin de vous. »

Brigitte Terraza
Maire de Bruges



Bruges



Covid-19

L'essentiel de l'information



GESTION DE CRISE

Les mesures prises pour lutter contre le coronavirus

Depuis le début de la pandémie, la Ville de Bruges s'est organisée pour répondre à ces circonstances exceptionnelles. En première ligne, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient en aide aux personnes les plus fragiles. De nombreuses actions ont ainsi été mises en place : le renforcement du portage de repas à domicile, l'activation d'une cellule téléphonique pour identifier et accompagner les plus isolés, une présence au plus près des seniors et des malades avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et le Service de Soins infirmiers à Domicile notamment. Les autres services municipaux télétravaillent et s'adaptent pour répondre aux besoins des Brugeais (accueils téléphoniques, visio-conférences, cours de musique via webcam, etc.).

Pour rappel, sont fermés :

- > les écoles, les crèches, les établissements publics (y compris l'accueil physique de l'Hôtel de Ville) ;
- > les lieux sportifs, artistiques et culturels ;
- > les parcs, marchés de plein air, les cimetières ;
- > les commerces non alimentaires.

En outre, les manifestations publiques sont annulées ou reportées.

➔ Attestation de déplacement

L'attestation de déplacement est obligatoire pour justifier vos sorties (en ligne sur www.mairie-bruges.fr ou le site du gouvernement). Des contrôles de police réguliers sont effectués afin de veiller à la sécurité et au respect des règles.

ANNUAIRE

Services municipaux

Mairie

05 56 16 80 80

Service solidarité

05 56 16 80 83

Accueil familles

05 56 16 80 63

05 56 16 80 76

Petite enfance

05 56 16 64 90

Un numéro vert pour le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 :

0 800 130 000 (numéro gratuit)

Soutien psychologique :

0 800 71 08 90 (numéro gratuit)

PRÉVENTION

Rappel de



Je me lave souvent les mains, au moins 30 secondes avec du savon ou une solution hydro-alcoolique



Je tousse ou j'éternue dans mon coude



J'utilise des mouchoirs à usage unique



Je jette mon mouchoir dans une poubelle munie d'un couvercle

Solidarité en marche

EN CHIFFRES

Une centaine de repas livrés chaque jour par le service de portage de repas à domicile.

150 personnes fragiles ou isolées contactées chaque jour

50 personnes bénéficiant chaque jour du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

80 patients bénéficiant de soins infirmiers à domicile chaque jour.

Portage de repas

Le service de portage de repas à domicile renforce son action en organisant une 3e tournée de portage de repas. Vous avez des difficultés à vous déplacer ? Contactez le 05 56 16 80 83, votre demande sera étudiée dans les plus brefs délais. Les tournées sont assurées du lundi au vendredi (le vendredi, pour 3 repas : vendredi, samedi et dimanche).

Les gestes barrières



Je ne partage pas les couverts ni les verres à table



Je me protège et protège les autres :
Je reste dans mon domicile.
Je supprime les contacts avec d'autres personnes (mais prendre des nouvelles par téléphone, mails, etc.).
Je respecte les distances de sécurité d'1m minimum.
Pas de poignée de main, ni d'embrassade.



Éviter de prendre l'ascenseur à plusieurs, mais un par un car plus adapté, pour respecter la distance de sécurité.

En cas de fièvre, toux, contactez votre médecin traitant. Appelez le 15 seulement en cas de difficultés respiratoires.

Merci !

- À tout le personnel soignant hospitalier et en ville
- Au service solidarité
- Au service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Au service de soin infirmier à domicile
- Au service seniors et à la résidence autonomie « Le Sourire »
- À la Police Municipale et Nationale
- Aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- Aux animateurs
- Aux professionnels de la Petite enfance
- À tous les agents municipaux et ceux de Bordeaux Métropole
- Aux agents des collectes des déchets
- Aux facteurs
- Aux enseignant(e)s
- Aux commerçants brugeais

Et merci à vous qui restez chez vous !

RÉSERVE CIVIQUE

➔ covid19.reserve-civique.gouv.fr

Aide alimentaire et d'urgence, garde exceptionnelle d'enfants, lien avec les personnes fragiles isolées, solidarité de proximité... Face à l'épidémie de covid-19, le gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. [#jeveuxaider](https://twitter.com/jeveuxaider)



Continuité de services

Si de nombreux agents municipaux sont désormais confinés à leur domicile, les services télétravaillent pour assurer le bon fonctionnement de la Ville.



➤ Mobilité

En raison de la pandémie, des lignes de bus sont fermées ou circulent avec une fréquence réduite. Les lignes C et D du tram sont aussi fortement ralenties, avec un tram toutes les 20 minutes. Certains parc relais sont fermés. **Les prévisions de circulations sont communiquées chaque semaine sur le site de TBM.** Dans ce contexte, nous rappelons que les déplacements sont à titre exceptionnel et doivent être justifiés, sur présentation de l'attestation obligatoire.

www.infotbm.com

Collecte des déchets

Bacs verts et gris :

Pour l'heure, les jours de collecte ne sont pas modifiés, les usagers sont invités à sortir leurs bacs gris et verts comme d'habitude. Si un passage de collecte n'est pas effectué, il sera fait le jour de collecte habituel suivant.

Centres de recyclage :

L'ensemble des déchetteries est fermé et n'accueille plus de public jusqu'à nouvel ordre.

Bornes de collecte de verre :

Le service n'est pas assuré normalement. Nous vous demandons de stocker le verre chez vous jusqu'au retour à la normale.

Relais Gironde :

La collecte des conteneurs textiles est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à ne pas utiliser ces points.

Déchets verts et encombrants :

Le ramassage des déchets verts et encombrants est suspendu jusqu'à nouvel ordre. **Il est rappelé qu'il est interdit de déposer les déchets verts sur les trottoirs.**

Distribution du courrier

La Poste n'assure plus que **3 distributions par semaine : le mercredi, jeudi et vendredi.** Si les locaux sont fermés, il est toujours possible de déposer le courrier qui est régulièrement relevé.

➤ Mise en place d'un drive !

Anticipant les directives nationales, les marchés alimentaires ont été suspendus dès le début de la pandémie. Depuis, les commerces de proximité et les maraîchers locaux, Philippe Laville en tête, ont permis l'approvisionnement des foyers brugeais. Mais pour faciliter celui-ci, tout en garantissant une sécurité sanitaire optimale, la Ville organise un drive commerçant. **Ce service fonctionnera chaque samedi, dès le 4 avril, de 8h à 12h30 place de la mairie**, et approvisionnera les Brugeais de façon rapide et sécurisée, en produits frais indispensables au quotidien : viandes/volailles, fruits et légumes. **Sur commande uniquement.**

- M. Dieudonné (fruits et légumes) :

06 64 78 84 74. Commande jusqu'au vendredi 12h par téléphone, SMS. Paiement par chèque ou espèce.

- M. Baudet (fruits et légumes bio) :

06 28 05 73 62 / finepices@gmail.com. Commande jusqu'au vendredi 12h, par téléphone, SMS ou mail. Paiement par CB, espèce ou chèque.

- M. Poirier (volailles) : 06 74 04 93 54

philippe.poirier0143@orange.fr.

Commande jusqu'au mercredi 18h par téléphone, SMS ou mail. Paiement par CB, espèce ou chèque.

- M. Angles (viandes et plats cuisinés) : 06 65 68 16 99. Commande jusqu'au jeudi 18h par SMS.

Les commerçants intéressés peuvent s'adresser à : e-juridique@mairie-bruges.fr

Merci de préciser vos coordonnées par mail / sms. Venez avec votre propre sac. Info : www.mairie-bruges.fr



➤ Semaine digitale du confiné

La Ville de Bruges vous accompagne, autant que possible, malgré la distance et les mesures de confinement. Nous espérons que cette période si particulière soit la plus douce possible. Des activités sont proposées : sport, culture, solidarité, école à la maison, loisirs, cuisine... **Rendez-vous sur www.facebook.com/villedebruges**